

2^{ème} Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Cher Adhérent(e),

N'ayant pas atteint le quorum de 2/3 des membres, l'assemblée générale extraordinaire du 28 mars dernier n'a pu délibérer. Conformément à nos statuts, nous vous convoquons donc à une deuxième Assemblée Générale Extraordinaire qui, cette fois-ci, pourra délibérer quel que soit le nombre de membres présents ou représentés

Samedi 4 Juillet 2020, à 14h00

à la Maison des Bénévoles du Sport Drôme-Ardèche, 71 rue Latécoère - 26000 Valence
(salle mise à disposition par le CODEP 26/07 (FFESSM), club ambassadeur)

sur l'ordre du jour suivant :

- modification de l'ensemble des statuts de l'association dont vous trouverez une version consultable ici : https://www.longitude181.org/pdf/proposition_statuts_2020.pdf
- vote sur les modifications proposées;
- questions diverses.

Si vous ne pouvez assister à cette assemblée, nous vous proposons, ci-joint, une formule de vote par procuration. Vous serez ainsi représenté par le membre de votre choix. Nous vous rappelons que seuls les membres à jour de cotisation peuvent participer à l'assemblée.

Dans l'attente, nous vous prions de recevoir nos salutations les meilleures.

Isabelle GIRAUD
Secrétaire Générale

PROCURATION

Je, soussigné(e)

demeurant à,

membre de Longitude 181 NATURE, dont le siège social est à Valence (26000)

donne procuration à M.

pour me représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 Juillet 2020 et de prendre part aux votes proposés dans l'ordre du jour

Fait à, le

Signature (précédée de : *Bon pour pouvoir*)